

# Bordereau de signature

## DEL2017\_0118



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	07/07/2017	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	07/07/2017	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-07-07)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // deliberation\_mairie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de  
**SEINE ET MARNE**

DEL2017\_ 0118

Arrondissement de  
**TORCY**

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de  
**CHAMPS-SUR-MARNE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le trente juin, à 21h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 21 juin 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VACHEZ, Maire de Noisiel.

**PRÉSENTS** : M. VACHEZ, M. DIOGO, Mme NATALE, M. SANCHEZ, Mme DODOTE, Mme TROQUIER, M. VISKOVIC, Mme NAKACH, M. RATOUCHNIAK, Mme NEDJARI, Mme JULIAN, M. FONTAINE, Mme DAGUILLANES, M. MAYOULOU NIAMBA, Mme MONIER, M. NYA NJIKÉ, M. CALAMITA, Mme COLLETTE, M. BARDET, M. DRAMÉ, M. KAPLAN, M. KRZEWSKI.

**ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS** :

M. TIENG qui a donné pouvoir à M. VISKOVIC,  
M. BEAULIEU qui a donné pouvoir à M. CALAMITA,  
Mme BEAUMEL qui a donné pouvoir à Mme NATALE,  
Mme CAMARA qui a donné pouvoir à M. SANCHEZ,  
Mme ROTOMBE qui a donné pouvoir à M. DIOGO,  
Mme VICTOR qui a donné pouvoir à Mme DAGUILLANES,  
M. ROSENMANN qui a donné pouvoir à M. FONTAINE,  
Mme BOUHENNI qui a donné pouvoir à Mme JULIAN.

**ABSENTS** : Mme PELLICOLI, M. NGUYEN et Mme PHAM.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. Alain FONTAINE

Point n° 2 : Adoption de la Décision Modificative N° 1 - Budget 2017

*VU le Code Général des Collectivités territoriales,*

*VU l'instruction budgétaire et comptable M14,*

*VU la Loi de Finances pour 2017,*

*VU le Rapport d'Orientations Budgétaires 2017,*

*VU la délibération du Conseil Municipal du 3 février 2017 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2017,*

*VU l'approbation du Compte de gestion de l'exercice 2016 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 31 mars 2017,*

*VU l'arrêté du Compte administratif 2016 par le Conseil Municipal lors de sa séance 31 mars 2017,*

*VU l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2016 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 31 mars 2017,*

*VU l'adoption du Budget Primitif 2017 (intégrant la reprise des résultats de l'exercice 2016 ainsi que les restes à réaliser de la Section d'Investissement de l'exercice 2016), par le Conseil Municipal lors de sa séance du 31 mars 2017,*

*VU la proposition de Décision modificative n° 1 du Budget 2017 de Monsieur le Maire,*

*VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances lors de sa réunion du 6 juin 2017,*

**CONSIDÉRANT** que la Décision modificative n° 1 du Budget 2017 a pour objet de procéder à des ajustements dans le Budget 2017 (inscriptions nouvelles et annulations de crédits),

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de procéder au vote de la Décision Modificative n° 1 du Budget 2017, par nature, au niveau du chapitre pour chacune des sections, avec les chapitres « Opérations d'équipement » de l'état III B 3, sans vote formel sur chacun des chapitres,

**ENTENDU** l'exposé de M. RATOUCNIAK, Maire-adjoint chargé des Finances,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À 27 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS,**

**ADOPTÉ** la Décision Modificative n°1 du Budget 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, comme il suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Crédits votés au titre du présent budget	252 385.31	252 385.31
<b>TOTAL DECISION MODIFICATIVE N° 1 SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	252 385.31	252 385.31
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Crédits votés au titre du présent budget	-232 618.00	-232 618.00
<b>TOTAL DECISION MODIFICATIVE N° 1 SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	-232 618.00	-232 618.00
<b>TOTAL DM 1 BUDGET 2017</b>	19 767.31	19 767.31

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.  
La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire

  


Daniel VACHEZ

Transmis au représentant de l'Etat le 07 JUIL. 2017  
Publié le 07 JUIL. 2017

# BUDGET 2017

## Décision modificative n° 1

### Propositions des services techniques

Imputations	Propositions	dépenses		recettes	
		+	-	+	-
<b>INVESTISSEMENTS LINEAIRES</b>					
<b>DIVERS</b>					
13.1342.020	Produits des amendes de police			36 319	
	sous total	0	0	36 319	0
<b>VOIRIE</b>					
21578.822	Mise en place de barrières pour l'accès au cimetière	6 500			
21534.816	Résidence étudiants Arcade - raccordement Erdf	25 263			
1346.816	Protocole Participation Promoteur - Résidence étudiant raccordement Erdf			25 263	
	sous total	31 763	0	25 263	0
<b>BATIMENT</b>					
2135.020	LE LINCOLN - remise en état du bâtiment après sinistre	15 000			
2135.212	Diverses écoles - câblage informatique pour classe mobile	20 000			
	sous total	35 000	0	0	0

Imputations	Propositions	dépenses		recettes	
		+	-	+	-
<b>OPERATIONS A.P.C.P</b>					
<b>ANCIENS REFLECTOIRES</b>					
	2006 - 004				
2313.020	travaux de réfection des toitures		145 310		
1322.020	subvention du Conseil Régional				130 794
	sous total	0	145 310	0	130 794
<b>ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX</b>					
<b>2013 - 002</b>					
<b>1ère tranche :</b>					
<b>GS du Bois de la Grange</b>					
2135.212	Installation d'un ascenseur P.M.R pour les 4 niveaux primaire		70 000		
2135.212	réaménagement des sanitaires aux normes PMR sur les deux niveaux		72 000		
2135.212	mission de contrôle technique LP et Hand.		1 860		
2135.212	mission SPS		1 150		
2135.212	travaux de désamiantage		45 000		
1323.212	subvention CID				31 906
	sous total	0	190 010	0	31 906
<b>SECURISATION PREVENTIVE DES BATIMENTS</b>					
<b>2013 - 001</b>					
<b>Centre Technique Municipal</b>					
2135.020	Installation d'une clôture	12 000			
2135.020	Installation d'une alarme pour le hangar	20 000			
2135.020	Installation d'une vidéoprotection	26 000			
<b>Groupes Scolaires</b>					
1321.212	Subvention réserve parlementaire de Mme la Sénatrice				1 500
	sous total	58 000	0	0	1 500
<b>CTM</b>					
<b>2016 - 001</b>					
<b>Installation d'un système de badgeage pour les portes d'accès du bâtiment</b>					
2135.020			26 000		
	sous total	0	26 000	0	0

Imputations	Propositions	dépendances		recettes	
		+	-	+	-
	<b>RECAPITULATIF</b>				
	INVESTISSEMENTS LINEAIRES	66 763	0	61 582	0
	OPERATIONS A.P.C.P	58 000	361 320	0	164 200
	<b>TOTAL GENERAL</b>	124 763	361 320	61 582	164 200
	différence	<b>-236 557,00</b>		<b>-</b>	<b>102 618 €</b>
	$\Delta =$	<b>-133 939,00</b>			